

L'ANACOFI MUSCLE SA SECTION CONSEIL EN FINANCE D'ENTREPRISE

par Jean-Louis PICOLLO

*Président de la section Conseil en Finance d'Entreprise
de l'ANACOFI*



Crée en 2004, l'ANACOFI est la plus importante association professionnelle des entreprises de courtage et conseil en banque, finance et assurance.

Depuis 2 ans, l'ANACOFI a relancé sa section FINANCE D'ENTREPRISE, venant ainsi compléter son offre aux entreprises qui conseillent les entreprises et leurs dirigeants. Cette section réunit les métiers du haut de bilan, les leveurs de fonds, les ingénieurs sociaux, les spécialistes des financements spécifiques et les conseils en croissance et développement d'entreprise. Cela permet aux membres de cette section de conseiller le chef d'entreprise dans toutes les phases de la vie de son entreprise, de la naissance à sa transmission en passant par les besoins en phase de croissance ou de baisse d'activité.

La volonté de regrouper ces métiers au sein d'une même section est un véritable succès au vu du nombre d'adhérents qui a progressé de 20% en 2 ans, malgré la crise du Covid.

Mais l'ANACOFI ne s'arrête pas là.

L'ANACOFI FINANCE D'ENTREPRISE se dote d'une COMMISSION FINANCE D'ENTREPRISE, qui va être en charge de la réflexion et du devenir de nos métiers, d'apporter sa vision sur les bonnes pratiques, de

nourrir les débats avec notre écosystème et enfin d'apporter à nos adhérents l'information la plus pertinente pour se développer dans les règles imposées dans nos métiers.

La COMMISSION FINANCE D'ENTREPRISE compte 6 membres spécialisés dès son lancement le 14 décembre dernier, sous l'autorité de David CHARLET, Président de l'ANACOFI, et le contrôle de Jean-Louis PICOLLO, Président de la section. Elle est composée de :

- Fabienne GRETEAU, COFINGEST
- Florent GUIGUE, EMERGEANCES
- Ludovic SARDA, PYTHEAS CAPITAL
- Sébastien ROUZAIER, KERIUS FINANCE
- Guy COHEN, spécialiste en ingénierie sociale et en finance philanthropique
- Jean-Louis PICOLLO, RESOLVYS

Dès le début 2022, cette commission sera au travail et partagera ses travaux avec le Conseil d'Administration et les adhérents.

D'autres membres de la section pourront venir s'intégrer à la Commission et des personnalités extérieures seront invitées pour enrichir les débats.